

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS:                   Mme CLAUDETTE JOURNAULT, présidente  
  M. DONALD LABRIE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT  
D'UN LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE À DANFORD LAKE  
DANS LA MUNICIPALITÉ D'ALLEYN-et-CAWOOD**

**DEUXIÈME PARTIE**

VOLUME 8

Séance tenue le 16 juin 2007, 13 h 30  
Salle récréative d'Otter Lake  
394, Tessier  
Otter Lake

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 16 JUIN 2007 .....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
SEATON FINDLEY.....	1
LOLA BROWN (POUR BRIAN GAINSFORD).....	5
GORDON MOTT .....	8
OTA HORA.....	11
CLAUDE SCHNUPP .....	19
KAREN LITTLE .....	21
DROIT DE RECTIFICATION :	
RAYE THOMAS .....	24
JEAN MBARAGA .....	27
RENATO LIVINAL .....	30

**LA PRÉSIDENTE:**

5 Bonjour ! Bienvenue à la huitième séance d'audience publique portant sur le projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake dans la Municipalité d'Alleyn-et-Cawood.

Nous allons inviter monsieur Seaton Findley.

10 **M. SEATON FINDLEY :**

15 (TRADUCTION) Madame la présidente et monsieur le commissaire, merci de me permettre de faire une présentation. Mon nom est Seaton Findley, nous sommes les propriétaires d'un cottage, mon épouse et moi, depuis 1969. Nous sommes à la retraite maintenant. Elle était professeure et, moi, j'étais un archiviste et je faisais des recherches aussi sur les boisés autour d'Ottawa.

20 Avec cette proposition, l'éthique de cette proposition sur un dépotoir et je veux parler justement de l'imputabilité des gens envers ce site. Nous avons joint la Coalition contre le mégadépotoir, pas que nous étions contre la proposition en tant que telle, mais parce que la Coalition était la seule source d'information que nous avons pu recevoir et obtenir alors qu'il n'y avait rien venant du promoteur.

25 Nous comprenons que l'objectif du BAPE, c'est de permettre aux gens d'exprimer leurs opinions. Il me semble que plusieurs décisions très importantes ont été prises avant que le processus des audiences du BAPE ait commencé, que les décisions ont été faites sans des consultations significatives avec la population. Par exemple, ceux qui habitent près de Danford Lake, mais aussi les gens de la région de Pontiac qui sont affectés par ce dépotoir.

30 On veut aussi savoir ce que le dépotoir va apporter à la communauté en termes de bénéfice. On aurait aimé entendre parler des impacts environnementaux, des impacts sociaux, des impacts sur la sécurité et sur le développement du tourisme dans la région avant que les attitudes deviennent vraiment fermées et que ce soit une constante lutte avec les opposants et le promoteur.

35 Donc, la possibilité de consultation significative n'a pas été possible avec la MRC et en tant que la MRC voulant assurer justement ou présenter une proposition pour avoir un dépotoir.

40 Le conseil avait peut-être le droit juridique dans son processus, mais selon nous, c'était une erreur désastreuse de leur part de forcer les gens de se mettre d'un côté ou de l'autre avant qu'ils aient eu la chance de vraiment comprendre le projet et ses implications

pour la région.

45 Ma femme et moi sommes allés à toutes les rencontres qu'il y a eu au conseil d'Alley-  
et-Cawood de mai 2003 jusqu'en 2006. Nous sommes allés aussi à des réunions de la MRC  
et réunion après réunion, par exemple à l'Hôtel de ville, nous avons écouté des demi-  
réponses et non-réponses ou des choses tout à fait incompréhensible à des questions très  
50 simples qui avaient été posées par la Coalition par André Carrière et Michel Borchers durant  
les dix minutes qui étaient allouées à la fin de chaque rencontre du conseil.

Après chacune de ces rencontres, on était de plus en plus confus. On a trouvé de  
plus en plus difficile de suivre le cours des événements. Nous étions complètement dépassés  
par le processus qui semblait décourager justement les commentaires du public. Ce n'est pas  
55 jusqu'à nous soyons allés à une audience du BAPE et où nous avons lu toutes les sessions du  
BAPE en ligne, que nous en sommes arrivés à voir le processus comme étant un d'une  
convenance administrative parmi d'autres raisons que le conseil d'Alley-et-Cawood avait fait  
afin d'éliminer la possibilité des gens de participer de façon significative au processus.

60 Les municipalités, bien sûr, peuvent obtenir l'approbation de la part de leur électorat  
pour chaque décision mais, bien sûr, le bon sens dicte que tout ce qui est très important à la  
communauté, telle que cette question, le conseil aurait dû faire tout ce qu'il fallait pour  
encourager les commentaires du public. Au contraire, il semble qu'ils ont fait tout ce qu'ils  
pouvaient pour l'empêcher.

65 Il nous semble maintenant que nous sommes passés le point où un référendum  
pourrait avoir lieu. À la suite de ces rencontres, le cabinet des ministres du Québec reconnaît  
ceci comme étant un processus qui est un échec et ils forceront probablement à avoir un  
référendum par les gens qui seront affectés par cette proposition ou décision.

70 Le deuxième point que je voudrais mentionner, c'est pourquoi mettre un dépotoir de  
cette ampleur dans un endroit comme ici? Le ministre du Développement durable, de  
l'Environnement et des Parcs, monsieur Jean je ne me souviens pas du nom a dit à une  
session que personne n'aimait ces projets, qu'importe où on les mettra. Et à un autre endroit,  
75 il a dit: «Le plus loin le dépotoir est éloigné des maisons, le mieux c'est.»

Et dans cette carte numéro 5 en réponse à la question: «Pourquoi est-ce que quelqu'un  
choisirait quelqu'un au milieu de rivière et de lac?» Monsieur André Poulin, au nom du  
promoteur a dit que, en fait, ça avait à voir avec le besoin de vraiment faire avancer ce projet  
80 le plus rapidement possible. C'était en référence, si j'ai raison, avec le fait qu'aucun site  
d'enfouissement n'a été établi depuis 1991 et aussi à la fermeture des dépôts en tranchée mis  
en place par le gouvernement du Québec. Monsieur Poulin y a référé dans une des audiences  
du BAPE. Il y aura toujours une région qui devra vivre avec les conséquences.

85 Et un peu plus tard, nous étions au pied du mur. Ce sont certaines des choses des audiences du BAPE qui nous suggèrent que le LET de Danford Lake est une question d'opportunisme de profiter d'une situation qui est désespérée, plutôt que le résultat de quelque chose de bien réfléchi et d'une approche pour justement trouver des solutions pour des dépotoirs.

90 Il semble qu'il y ait un manque d'égalité quand on pousse un peu en ce qui concerne le droit des personnes d'avoir un environnement propre et sain. De tels sites avec les risques potentiels ne sont plus vendables à des gros centres peuplés. Alors, on les envoie dans des endroits ruraux où il n'y a pas beaucoup de force de population pour les empêcher. Alors, c'est un peu la carotte qu'on met devant le nez de l'âne. Alors, si la municipalité n'aime pas notre carotte, 500 000 en ce cas-là par année, alors on va aller frapper avec le bâton pour les faire avancer.

95 Et mon point final concerne la responsabilité ou l'imputabilité. La responsabilité est toujours un problème mais avec un projet de cette ampleur et son cadre d'échéance, combien d'exutoires pourront se présenter si les choses ne marchent pas, de portes de sortie?

100 Les causes environnementales et les effets sont très bien compris et le plus vaste le projet est, plus la difficulté est grande à cibler, ce qui ne va pas. . . et comment on en est arrivé là et qui est responsable.

105 Même Walkerton avec le désastre environnemental qui est un cas assez simple a pris des années, des années à se révéler et, quand la vérité est sortie, ça n'avait rien à voir avec la technologie mais tout avec la nature humaine.

110 Donc, le comité de garde, de surveillance proposé, je dis peut-être, il n'y a aucune assurance de ça en fait, ça dépendra de sa composition, mais dans 10 ans, dans 20 ans, dans 30 ans et ensuite quoi? Quand les 30 ans d'exploitation seront terminés, le fonds d'urgence est fermé également, même si le promoteur continue d'avoir la responsabilité pour un autre 5 années. Et si un problème surgit après ça, le promoteur et le gouvernement n'ont aucun plan de recouvrement, de récupération pour protéger nos enfants et peut-être même nos petits-enfants de dommages à l'environnement négatifs qui seront le résultat de ce projet.

115 On espère que le gouvernement va prendre un grand respire, un souffle et va réessayer à nouveau. Les dates butoirs sont changeables. Ce sont des décisions politiques et, bien sûr, ce serait mieux d'avoir la bonne solution que de le faire de travers parce qu'il faut le faire pour une date certaine.

120 Peut-être que la bonne solution pourrait être trouvée dans d'autres technologies telles que suggérées par la Coalition. Ou peut-être que les techniques proposées par le LET de Danford Lake pourraient être appliquées à des équipements ou des installations plus petites

dans certaines communautés où le risque serait plus gérable.

130 Il y a quelques paragraphes qui ne sont pas inclus dans le texte, j'aimerais les ajouter.  
Ma femme, sa famille et moi pourraient être décrits comme des gens égoïstes. On vient ici  
depuis presque 40 ans maintenant. On s'est entouré de cette protection de la merveilleuse  
nature autour de nous pour se couper du monde. Deux choses ont changé : notre retraite que  
j'ai mentionnée plus tôt qui nous permet d'être ici plus de la moitié de l'année au lieu de venir  
juste les fins de semaine et durant les vacances. La deuxième, c'est le dépotoir proposé. Ça  
135 nous a mis face à face à une réalité que nous avons pu ignorer tout ce temps-là.

Donc, cette région est précieuse et n'est pas vraiment immune contre le reste du  
monde et c'est devenu maintenant une véritable menace. Et si nous n'y faisons pas face  
maintenant, nous allons sûrement le regretter dans l'avenir. Parce que si ce dépotoir doit se  
140 mettre en place, il ne sera pas possible dans l'avenir de revenir en arrière, qu'importent tous  
les dommages qui vont survenir ou qui ont été prédits. Tous nos œufs seront dans le même  
panier pour un mégadépotoir et avec lequel on devra vivre au moins 30 ans et encore plus  
probablement. Merci.

145 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Concernant le projet que nous étudions avec vous, pour vous, quelle est la  
plus grande préoccupation? Si vous êtes en mesure de m'en sortir une particulière.

150 **M. SEATON FINDLEY :**

(TRADUCTION) Je peux seulement parler pour moi-même mais je dirais l'incapacité  
de prédire les choses qui pourraient vraiment aller de travers avec un projet de cette ampleur.  
Dans ma carrière, j'ai été impliqué dans des circonstances reliées à l'environnement et c'est  
155 tellement colossal en ce qui concerne les répercussions ici.

Moi, j'ai été impliqué dans des problèmes avec l'eau contaminée en Amérique du Sud,  
avec des barils d'huile avec des déversements, etc., et toujours il y avait des spéculations  
optimistes qui paraissent comme si c'était des statistiques et qui protégeaient le promoteur. Et  
160 c'est toujours la même chose quand on propose de gros projets. Les gens derrière souvent  
ces projets se préparent bien en avance des réactions pour toutes les situations et, tout à  
coup, se présente le public, le public est pris de court, et donc les choses s'ensuivent, et on  
a des situations telles qu'on a aujourd'hui quand on parle des dangers que ça représente pour  
moi. Et ces gens ont exactement le même genre d'antécédent. C'est un peu le même  
165 comportement.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci de votre témoignage.

170

**M. SEATON FINDLEY :**

(TRADUCTION) Merci.

175

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame Lola Brown pour monsieur Brian Gainsford.

180

**Mme LOLA BROWN :**

(TRADUCTION) Bonjour tout le monde ! Je suis Lola Brown et je présente ceci pour Brian Gainsford de Wakefield, Québec. :

185

Mon nom est Brian Gainsford, je suis un fermier et avec mon fils Lionel et mes petits-enfants, on a 700 acres de terre dans la Municipalité de Gracefield dans le secteur au confluent de la rivière Gatineau et de la rivière Picanoc. La ferme est sur le côté à approximativement un mille avec la rivière Gatineau et sur le côté sud environ un mille par la rivière Picanoc. C'est en bas du site du dépotoir proposé.

190

La rivière Picanoc a toujours été un facteur principal dans l'opération de notre ferme. Ses eaux ont toujours été utilisées pour la consommation humaine et pour les animaux. Le ministère des Ressources naturelles du Québec l'a désignée, la rivière Picanoc, comme étant une zone protégée pour justement la ponte des œufs de poisson, parce qu'ils peuvent monter dans la rivière Gatineau et ils peuvent aller aussi loin que les rapides.

195

En tant qu'agriculteur, selon les règlements de l'agriculture, nous sommes obligés de protéger une lisière de 3 mètres le long de la rivière qui sont sur nos terrains. Donc, cette protection doit être mise sous forme de clôture pour que nos animaux ne puissent aller à l'eau. Et la lisière peut pousser avec sa végétation naturelle. Et aussi, nous ne pouvons pas envoyer nos animaux dans les pâturages jusqu'à une certaine distance de l'eau et nous sommes contrôlés strictement de la façon que nous fertilisons nos champs pour contrôler tout le ruissellement qui pourrait affecter les cours d'eau.

200

205

C'est évident que cette procédure est extrêmement coûteuse pour les fermiers mais en tant que gens de la terre, nous sommes très conscients de l'environnement duquel nous tirons notre gagne-pain et on reconnaît l'importance des règlements protégeant les rives de ces rivières.

210

Ayant soulevé justement ces règlements pour l'agriculture, je ne peux pas comprendre comment un dépotoir de cette ampleur peut être proposé où il y a plusieurs cours d'eau qui

seront affectés, surtout la rivière Picanoc. Notre intérêt dans le projet du Danford Lake, c'est son ampleur et sa proximité de la rivière Picanoc. Notre préoccupation sont les effets potentiels que cela pourrait avoir sur la qualité de l'eau de la rivière causés par des ruissellements ou par du lixiviat.

215

Peut-être pas dans ma génération mais en tant que fermier, nos pensées, nos plans doivent toujours penser à l'avenir et pour les générations futures. Comme je l'ai déjà mentionné, cette rivière est une partie critique de notre agriculture, de notre ferme. Donc, dans le but de l'irrigation et pour la consommation des animaux, pour l'utilisation des êtres humains aussi et aussi directement pour des buts de loisir ou récréatifs, nous avons justement un endroit où nous pouvons nous baigner dans la rivière Picanoc.

220

Selon moi, ces facteurs et ces sentiments vont pour toutes les familles et tous les commerces, toutes les entreprises qui se sont établies sur les rives de cette rivière. Même la vie sauvage ou la faune va être affectée parce que la rivière aussi les nourrit et ils consomment cette eau.

225

Donc, des toxines, des bactéries, si cela se produisait qu'il pourrait contaminer l'eau, ce serait un désastre. Ça dérangerait toute une forme de vie qui existe depuis que la population a émigré jusqu'à ce point nord au milieu des années 1800. Et c'est aussi évident que de l'utilisation de cette eau et combien qu'elle est utilisée, que les contaminants vont finir par entrer dans la chaîne alimentaire par la consommation du lait, de la viande, des poissons et aussi des animaux que nous aurons à la chasse.

230

Je ne considère pas que ce projet est acceptable parce qu'il y a un potentiel qui a des impacts qui ont tellement de ramifications pour l'environnement, pour les humains et pour les animaux, et les animaux domestiques également.

235

Comme je ne vis pas dans le village de Danford, je ne peux pas parler de savoir comment la communauté se sent sur la question de ce dépotoir. Mais ce que je sais, c'est que les odeurs deviennent vite des senteurs qui ne sont pas tolérables. Alors, si je ne m'occupe pas justement de mes propres déchets, c'est vite rempli ou attaqué par la vie sauvage qui existe autour de nous.

240

En tant que fermière, j'ai découvert la ténacité de la vie de la faune autour de nous et ils peuvent dépasser toutes les barrières que nous pouvons mettre dans leur chemin et ça, c'est quand je parle seulement des petites créatures, les ratons laveurs, les marmottes, les écureuils, des rats, des souris, etc.

245

Donc, une grande pilée de déchets, quelle que soit sa façon de l'enclôturer, attirera de la faune de toutes grandeurs et en grand nombre, y compris les coyottes, les loups, les renards, les ours et ainsi de suite. Les oiseaux rongeurs viendront davantage et ils épandront

250

255 les vidanges un peu partout. Et lorsque tous ces animaux se mettent à se trouver dans les  
rues du village et ils viendront dans les rues du village, parce qu'ils refusent d'observer les lois  
qui défendent de trépasser, nous aurons le problème de détruire ces animaux lorsqu'ils  
approchent trop près de chez nous.

260 Si ce projet est établi, en plus du problème que poserait la faune envahissante, il y  
aura de plus la circulation accrue des camions lourds avec leur bruit excessif et leurs  
émissions nocives qui auront de plus un effet néfaste sur l'environnement.

265 Donc, je peux tout simplement vous dire que si j'habitais ce village, je ferais un lobby  
très animé pour avoir un programme plus acceptable de gestion des déchets. À cette époque,  
à l'époque que nous vivons, la solution de la gestion des déchets devrait passer par les  
technologies modernes avec des systèmes qui ont fait leur preuve et qui répondent à toutes  
les normes environnementales et un bon programme de recyclage et de compostage serait en  
effet la façon de gérer les déchets avec le moins d'impacts négatifs pour le territoire et la  
communauté, surtout si les systèmes de haute technologie pouvaient opérer avec un plus petit  
volume de déchets, ce qui réduirait le nombre de transport et la distance de transport, ce qui  
pourrait ensuite faire réduire l'achalandage des routes.

270 À mon avis, il est irresponsable d'établir des sites d'enfouissement à ciel ouvert où que  
ce soit, étant donné tous leurs aspects négatifs quand, en effet, il existe des systèmes de  
haute technologie qui nous permettraient de traiter de cette situation.

275 Je vous suggère que le projet d'un site d'enfouissement de Danford est inacceptable et  
contre-productif en ce qui concerne le bien-être et le progrès de l'Outaouais et du territoire de  
l'ouest du Québec, puisque le tourisme est promu et justement accueilli comme étant l'une de  
nos principales industries. Et ce système d'enfouissement est inconcevable puisqu'il porte  
atteinte à l'image, à la réputation de notre région et à la possibilité de contaminer certaines de  
nos forêts vierges et de nos cours d'eau vierges.

285 Je suis d'avis que l'autorisation pour ce projet ne devrait pas être octroyée pour ce LET  
à Danford.

290 Questions : pourquoi est-ce que la vallée doit être remplie? Est-ce que la vallée est  
quelque chose de laid qu'on doit couvrir? Avons-nous besoin d'une autre colline de ski? Est-  
ce que nous avons besoin d'un belvédère additionnel? Est-ce que ce projet est vraiment un  
site de remplissage du terrain qui va créer une montagne qui sera utilisée à l'avenir? Et est-ce  
qu'on nous a dit à quoi servirait cette nouvelle montagne dans l'avenir?

**LA PRÉSIDENTE :**

Nous vous remercions, madame. Le message que vous avez livré est très clair.

295 Nous n'avons pas de question. Merci.

**Mme LOLA BROWN :**

300 (TRADUCTION) Sur une autre question, il y a un projet pour un village des aînés. Permettez-moi de dire quelques mots, s'il vous plaît? Il y a un groupe de citoyens de l'ouest du Québec qui s'occupe présentement de la planification d'établir un village pour les aînés, y compris un centre de bien-être et d'entraînement et de résidences, qui serait situé autour de Kazabazua.

305 Et cette exploitation pour les personnes aînées avec un village autosuffisant qui contiendrait tout ce qui est nécessaire à une vie confortable et sécuritaire, à passer des stades de la vie indépendante jusqu'aux soins palliatifs de la fin de vie. Et ce village doit être complètement pro-environnemental. On va se servir du refroidissement et du chauffage géothermal et l'utilisation de produits recyclables et, ainsi de suite.

310 Et l'une des préoccupations de notre planification, c'est la grande quantité de déchets qui sera créée par cette opération qui est toxique. Nous ne voulons pas que ces déchets se trouvent dans un site d'enfouissement à ciel ouvert.

315 Cette partie de notre plan demeure sans solution et nous attendons qu'il y ait une décision au sujet des plans pour un site d'enfouissement technique à Danford avant de prendre une décision sur la gestion des vidanges qui sortiront de ce village des aînés. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

320 Merci.

Monsieur Gordon Mott.

325 **M. GORDON MOTT :**

(TRADUCTION) Madame la présidente et monsieur le commissaire, merci de m'avoir donné l'occasion de vous parler. Je m'excuse de ne pas avoir préparé un texte, un mémoire écrit à l'avance. C'est ma vie qui est un peu achalandée dernièrement.

330 Voici. La question que nous discutons dans ce dialogue est semblable à celui qui se fait partout ailleurs dans le monde. Nous ne sommes pas les seuls à affronter ceci. Le traitement des déchets et des matières résiduelles est l'un des plus grands problèmes qui existent. La population est en croissance et également les déchets le sont.

335 Nous voudrions tous appliquer la théorie NIMBY qui veut dire : pas-dans-ma-cour.

340 Mais avec ceci, cette théorie, c'est que les gens se rendent maintenant compte que ceci ne peut être une philosophie à adopter. Nous devons tous participer conjointement, et mettre quelque chose dans la cour d'autrui n'est pas une façon de résoudre un problème. Ce qui a été fait et ce qui s'est fait, selon mon expérience, c'est le traitement régional et le traitement localisé des égouts et des déchets. J'espère de tout mon cœur que ces audiences seront écoutées, seront entendues et que la population sera entendue parce que, si on écoute bien la population, je crois bien sincèrement que ce projet n'ira pas de l'avant tel que proposé.

345 Les gens, les autres intervenants que j'ai entendus ne disent pas non. Ils disent une possibilité a été mise de l'avant. Une possibilité a été acceptée et maintenant une possibilité est en projet. Alors, il s'agit évidemment du LET. À mesure qu'il y a de la nouvelle technologie qui se produit là, on entend un bon mot récemment, c'est la gazéification de plasma et c'est utilisé actuellement dans la région d'Ottawa. On l'utilise également en Europe, si je ne m'abuse.

355 Et c'est une solution que les gens un peu partout ont trouvée. Parce que les gens disent : «On ne peut pas avoir des LET. C'est de la technologie vieille de 30 ans. On ignorait l'existence de ces nouvelles technologies.» Comme, par exemple, à une époque, on ne savait pas comment produire de l'électricité avec le vent. Aujourd'hui, on le fait au Québec. On sait maintenant comment recouvrer l'énergie de nos déchets. Alors les gens disent : «Allons-y. Utilisons la nouvelle technologie. Soyons progressistes et traitons les sites locaux en utilisant la nouvelle technologie. »

360 J'ai été impliqué de très près à un projet qui était dans la région d'Ottawa, à Richmond en Ontario, bien que ce n'était pas au sujet des déchets, c'était au sujet des égouts sanitaires. Mais ce qui s'est produit – des eaux noires autrement dit – mais ce qui s'est produit, c'est que des puits étaient en danger, tout comme à Walkerton et cela prouvait que comme disent les charpentiers souvent : «On mesure trois fois et on n'a qu'à couper une fois.»

365 Dans la région de Richmond, ce qui s'est produit, c'est qu'il y avait une proposition non sollicitée pour mettre une ligne à égout sanitaire à pression dans la Ville de Richmond. Et puisque cette technologie était comprise et connue. et puisque les gens qui en traitaient étaient confortables avec ce système, nonobstant des avis contraires de la part des firmes et du gouvernement de l'Ontario, ils sont allés de l'avant et ils ont installé ce genre de tuyau, cet égout sanitaire et il ne fonctionne toujours pas correctement, même après qu'on ait dépensé 30 M\$ et, maintenant, ils examinent la première nouvelle technologie qui leur a été offerte, et ça, c'est le traitement localisé régional.

375 Donc, avec les usines de plasma gazéification, le Québec et l'Ontario et toutes les autres provinces partout au Canada et aux États-Unis, on aura l'occasion de justement gérer les déchets d'une façon où ça deviendra acceptable à tous, y compris...

380 C'est-à-dire, je ne sais pas où vous habitez, madame et messieurs, mais est-ce que  
vous préféreriez avoir une usine qui crée aucune pollution et qui dispose de vos déchets avec  
moins de transport pour les camions et moins de camions qui vont à chaque endroit, est-ce  
que vous préféreriez avoir ceci à côté de chez vous ou est-ce que vous préféreriez avoir 60  
hectares carrés, 20 étages de haut qui seraient supposément couverts et protégés. Comme  
l'a dit la dame avant moi et l'autre monsieur, supposément protégés des animaux qui  
385 voudraient pénétrer dans ce dépôt.

Alors, nous avons maintenant l'occasion de s'arrêter et d'examiner les technologies  
qui nous sont offertes. Pendant qu'on examine la plasma gazéification, il y en a d'autres qui  
pourraient nous arriver avec quelque chose d'autre de nouveau. Et peut-être qu'on finirait par  
390 conclure que le site d'enfouissement est après tout la réponse. Mais, je ne crois pas que le  
gouvernement ait reçu toutes les données nécessaires pour prendre une décision, en tant que  
preneur de décision pour nous aider à dépenser nos impôts, nos taxes, pour nous aider à  
gérer notre province.

395 On fait confiance énormément au gouvernement, mais le gouvernement ne peut agir  
que dans le contexte des connaissances qu'il possède. Si nous donnons des connaissances  
limitées au gouvernement, il ne peut que prendre une décision basée sur ses connaissances.  
Et je crois que ce qui se passe durant ces audiences et ce qu'on a dit, c'est qu'il y a beaucoup  
d'autres renseignements et qu'il y a beaucoup d'autres items qui devraient être examinés avant  
400 que ce projet n'aille de l'avant, et qu'il y a beaucoup d'autres opportunités de façon qu'on  
pourrait traiter de cette question.

J'ai quelques faits et quelques chiffres sur le plasma gazéification qui démontre que  
c'est rentable au plan financier et, en effet, à long terme, que c'est même avantageux  
405 financièrement, comme procédure financière. Et dans notre situation actuelle, le  
gouvernement du Québec a une grande initiative. En effet, ce sont des chefs de file dans la  
lutte contre la pollution quelle qu'elle soit avec des impôts, par exemple, des taxes spéciales  
sur les compagnies et ainsi de suite.

410 Le Québec est l'une des provinces les plus agressives à s'attaquer à la pollution.  
Alors, voici, nous avons l'opportunité d'aller de l'avant et de ne pas polluer certains de nos  
plus beaux cours d'eau dans la région de l'Outaouais. Nous avons une façon de peut-être être  
chef de file sur la gestion des déchets et des égouts, et ainsi de suite.

415 Je m'excuse si ma présentation est un peu décousue, mais je me sens avec passion  
que les gens de cette région ne disent pas non. Ils ne disent pas : «Non, vous ne pouvez pas  
faire cela ici.» Ils disent : «Attendons. Arrêtons. Arrêtons, puis étudions de très près ce que  
nous faisons.»

420 Parce que moi et vous, je n'aime pas vous dire ceci, nous sommes... moi, je suis en

425 assurances et je vous dis que nous ne serons plus sur terre lorsque le dommage se réalisera. Et comment est-ce qu'on va le réparer? Nous, nous avons ici la chance d'arrêter ce train avant qu'il ne cause des dommages. Et donc, je vous demande à la commission de considérer la demande de centaines de personnes et de ne pas donner carte blanche pour un LET.

430 Examinons ceci d'encore plus près parce qu'il y a trop à perdre et, puisqu'il y a d'autres alternatives, nous n'avons pas besoin de rester enchaînés aux mêmes vieilles procédures. Il y a d'autres alternatives.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci pour votre témoignage, monsieur. Monsieur

435 Warren Woods. Est-ce que monsieur Woods est ici? Non. On va le redemander tout à l'heure. Monsieur Robert Hyams. Monsieur Troy Wilson.

Alors, monsieur Ota Hora.

440 **M. OTA HORA :**

Merci beaucoup, madame la présidente, monsieur le commissaire.

445 (TRADUCTION) Je m'appelle Ota Hora et je suis résidant de Kazabazua et je suis le maire suppléant, mais je parle à mon titre de citoyen particulier et non pas au nom du conseil. Je suis né le 5 mai 1945 à Prague durant le soulèvement à Prague durant la Seconde Guerre mondiale. Mon père était un politicien. Il a juré à ce moment que je n'impliquerais pas à la politique, mais me voici. Alors, comme on dit : «On ne peut pas faire confiance à un politicien.»

450 Alors, nous nous sommes établis au Canada et mon père a eu la prévoyance, lorsque j'avais 10 ans, de m'envoyer habiter avec une famille francophone à Port-Alfred près de Chicoutimi pour apprendre le français. J'ai habité avec une famille très traditionnelle, les deux grands-parents habitaient à la maison et le fils aîné était prêtre, la fille aînée était nonne et le

455 reste de la famille travaillait à l'usine.

460 Et je suis dans cette région depuis 1988. J'habite un lac qui est alimenté de sources, qui est très propre et je suis très fortuné de m'être retrouvé. Plusieurs des commentaires ont été que les gens croient qu'ils sont pauvres. Alors, mon fils est marié à une dame japonaise d'une famille très huppée. Ils sont multimillionnaires. Lorsqu'ils sont venus nous visiter sur notre lac, ils ont dit qu'eux-mêmes ne pourraient se payer ce genre de propriété au Japon.

C'était réservé uniquement à l'empereur. Alors, voilà la réalité de la richesse que nous possédons ici.

465 Je vais vous dire pourquoi on se sent appauvris à cause de l'inaction du  
gouvernement. En 1990, j'ai rencontré William Commanda qui est l'aîné de 93, qui porte la  
ceinture de prophétie des Sept Feux. Je l'ai rencontré lorsqu'il a accueilli le Dalaï Lama au  
Canada à un moment où le Premier ministre Mulroney a refusé de le rencontrer. Et la ceinture  
de prophétie des Sept Feux revient à la prophétie Hopi d'il y a 25 000 ans et la prophétie des  
470 Mayas au sujet de l'année 2012.

Il y a quelques années que les aînés Hopi m'ont donné cette prophétie et l'aîné qui m'a  
donné cette prophétie est maintenant mort. Et avant de mourir, il m'a responsabilisé, il m'a  
demandé de porter l'une de ses pipes sacrées. Alors, j'ai le droit de parler au sujet de la  
475 prophétie Hopi mais je n'ai pas le temps de le faire actuellement.

Mais essentiellement, il y a 25 000 ans, nous avons commencé à manquer de  
respect les uns envers les autres et envers la Terre. Et alors le Créateur nous a envoyé aux  
différentes régions du monde selon nos couleurs. C'est pourquoi nous avons toute cette  
480 division dans le monde. Tout cela provient du manque de respect. Et l'un des signes, selon  
les aînés des Hopi, qui indiquerait que la fin de cette période de souffrance serait que l'aigle  
atterrirait sur la lune.

En effet, ceci s'est produit lorsque le vaisseau spatial américain a atterri sur la lune et  
485 se nommait l'aigle, The Eagle. Et, aussi, lorsque le moment était venu, les pipes du feu d'il y  
a 25 000 ans reviendraient aux Hopi et, en 1970, on a rapporté ces pipes du Tibet aux aînés  
Hopi en Arizona. Et la souffrance que nous connaissons actuellement a pour but de nous  
réveiller et ce site de ce LET qu'on propose sert à nous réveiller justement comme vous l'avez  
entendu au cours des autres témoignages.

490 Durant ces audiences, voici une autre preuve du fait que les gens travaillent ensemble.  
J'ai vu des gens de toutes les couleurs et de toutes les quatre directions du monde qui  
travaillent ensemble ici. William Commanda est l'hôte d'un rassemblement à Maniwaki à  
chaque année au début d'août et des milliers de personnes viennent de partout dans le monde  
495 pour se réunir comme frères et sœurs.

William Commanda porte les connaissances des neuf grands-pères, et l'un de ses  
enseignements, c'est le respect. C'est le manque de respect qui a amené le monde à la  
condition où il se trouve. Et le respect, il se fonde sur la confiance, et la confiance se fonde  
500 sur la vérité.

Et nous remercions cette commission de nous avoir permis de partager avec vous la  
vérité, parce qu'il y a eu beaucoup de rumeurs, de fausses rumeurs. Il y a eu beaucoup de

505 fausses accusations. Et vous devez vous rendre compte que lorsqu'on indique quelqu'un du doigt, que ce soit par exprès ou non, il y a toujours trois doigts qui nous pointent. Alors, on devrait toujours se regarder, s'examiner intérieurement.

510 Une autre chose qui est importante, c'est que nous devons avoir le pardon dans nos cœurs. Et je vous transmets ce message de William. En tant que personne membre d'une nation qui a souffert beaucoup depuis cinq siècles, il met en pratique le pardon. Et lorsqu'on pardonne, c'est qu'on se libère de la colère et de la douleur qu'on a souffert. Et, de cette façon, on peut justement embrasser toute l'humanité.

515 Je peux faire quelques commentaires. Depuis qu'on m'a adopté dans le clan de l'ours, on manque de respect... Par exemple, au printemps, on permet la chasse à l'ours au printemps. Et nombre de gens qui ont tué les ours et qui ont tué les jeunes, les rejetons plutôt que de les laisser mourir de faim, et lorsqu'ils enlèvent la peau du jeune ours, ils voient devant eux ce qui ressemble à un petit enfant humain. Parce que l'ours est notre plus proche parent. Et c'est à ce moment-là qu'ils cessent de chasser, lorsqu'ils voient ce triste spectacle.

520 Si on ne respecte pas nos relations aux animaux, on ne peut pas respecter nos parents humains. Et à mesure qu'on a plus de respect, le niveau de violence sera d'autant atténué.

525 On a mentionné que l'une des choses qui motivent ce projet, c'est que nous sommes un endroit pauvre, oui, parce que les premiers colons, il y a deux fermes, et vous voyez que leur principale récolte, c'était des pierres. Mais ils ont quand même enduré, et la plupart de la région de Danford et de Kazabazua, c'est du gravier. Et ces gens se sont établis ici et, d'une façon ou d'une autre, ont réussi à gagner leur vie avec très peu de capacité de léguer quoi  
530 que ce soit à leur famille parce qu'il y a très peu d'appui de la part des gouvernements en ce qui concerne l'éducation.

535 Notre maire Adrian Noël qui a maintenant 71 ans était l'un des étudiants les plus brillants de la région. Il voulait continuer son éducation et devait décrocher en 9<sup>e</sup> année, parce que sa famille n'avait plus les moyens de payer 0,30 \$ par jour pour l'envoyer à Hull. Il vous a parlé antérieurement. Et malgré le manque d'éducation, il y a quand même un taux assez élevé d'analphabétisme, mais ils ont vécu dans la peur de ce que les gouvernements feront lorsqu'ils résistent au gouvernement. Donc, cela a été ignoré par les gouvernements successifs.

540 La place de la langue continue de harceler. Par exemple, à Kazabazua, ils harcèlent les pompiers, le chef de la caserne qui ne peut pas communiquer en français. On les force à aller à Montréal pour apprendre la langue ou pour de la formation. Nous avons de l'harcèlement sur les travailleurs de la construction qui viennent travailler sur les chalets, parce  
545 qu'ils n'ont pas l'éducation, parce qu'ils n'ont pas les cartes provenant de domaine de la

construction. Cela crée énormément de problèmes.

550 Dans la pétition, vous allez voir, celle qui circule, vous allez voir les mêmes détails. C'est que quelqu'un signe pour eux parce qu'ils ne savent pas écrire. Donc, avec ces antécédents, 500 000 \$ semble quelque chose d'énorme pour eux quand c'est proposé comme ça. Et il y a des rêves qui sont créés. On pense que c'est la formule magique, qui va régler tous les problèmes.

555 Je peux tout simplement faire le lien avec le Colorado où les gens sont allés pour faire des recherches d'or et on voit les changements de personnalité dans les gens, à ce moment-là. Les gens croient que ce projet va résoudre tous leurs problèmes, mais ils ont tort. Donc, sous cette présente forme, ça va créer plus de problèmes.

560 La communauté a souffert cette année à Danford, à Bethany Hall, le dîner de Noël a été annulé, pour la Fête des Mères aussi, puis le souper de la Fête des Pères aussi est annulé, parce que les gens ont cessé de se parler. La communauté est divisée à ce point. Les gens ont été traités par un manque de respect comme cela a été mentionné plus tôt par le conseil municipal. Les gens s'accusent basés sur des rumeurs qui sont fausses. Untel a dit ci et la réalité est que, à moins que nous l'avons vu, on ne sait pas vraiment ce qui s'est passé. Et qui a fait quoi.

570 Et ceux qui questionnent justement le projet proposé, on leur dit de vraiment regarder les faits ou d'avoir les bons renseignements. Il y a des gens qui disaient que la hauteur des déchets, la pile de déchets quand le dépotoir serait fermé, ce serait de 50 pieds. J'ai clarifié à nouveau ce matin avec le promoteur avant de parler. Il a dit : «Oui, ça va approcher 200 pieds.» Mais la personne à qui je parlais n'a pas écouté ce que je lui disais.

Ils ont dit aussi qu'il n'y aurait pas de senteur, pas de pollution.

575 On a dit qu'il y aurait six emplois qui seraient créés si on utilisait cette technologie et que ça fournirait une base économique pour garder les plus jeunes dans le village. Alors, avec de la technologie améliorée, il pourrait y en avoir de 25 jusqu'à 50 peut-être emplois qui pourraient être créés avec des impacts environnementaux très minimes à comparer.

580 On a entendu parler des goélands, la possibilité de la grippe aviaire, de la vermine. On a été prévenus par le gouvernement des pandémies qui nous attendent. On est en train de créer une situation où cette région devrait être sous la quarantaine. On ne pourrait pas retourner à Ottawa ou dans la Gatineau et les puits – bon, je pense que c'est les esprits qui parlent, c'est pour alléger un peu l'atmosphère.

585 Le département ou le ministère de l'Environnement est notoire pour vraiment harceler les gens. Il y a un monsieur Mike Butley, il a démoli une vieille bâtisse comme garage ou

590 pour ranger des bateaux. Et ils lui ont envoyé une amende parce qu'il a détruit des habitats naturels alors que tout le bois était pourri. Et là, on lui demande de démolir, par exemple, et il veut justement réparer les dommages parce que c'était un endroit pour le storage d'un bateau qui est sur l'eau. Alors, les piliers étaient dans l'eau. Donc, ils l'accusaient d'avoir endommagé les habitats pour les poissons.

595 Donc, pour améliorer justement le système sanitaire à Kazabazua, on a indiqué au ministère de l'Environnement et au promoteur et à nouveau des vieilles personnes, que ce n'est pas une rivière, que c'est un ruisseau qui s'assèche. La première année d'exploitation, ils ont été obligés de fermer à cause du manque d'eau. C'est ironique que dans ce projet, qu'un endroit pour les dorés, qui est protégé, qui va de 1.5 kilomètre sur la Picanoc vers la Gatineau jusqu'à Gracefield, n'est même pas considéré et ne sera même pas protégé.

600 Notre MRC de La Vallée-de-la-Gatineau en janvier 2006, quand le ministère de l'Environnement a créé cette panique en fermant les dépôts en tranchée parce qu'on ne pouvait pas creuser, parce que c'était l'hiver, tout était gelé, et la MRC nous a ignorés. Elle a dit : «Le village de Danford n'est pas dans notre MRC» et ça a créé énormément de problèmes, parce qu'on était dans deux. Mais comme on se croise, en fait, on est frère et sœur et on est dans deux MRC.

610 Depuis que j'ai été élu au conseil, je comprends encore mieux les problèmes du gouvernement municipal. On n'a jamais assez d'argent pour faire le travail. La province et le gouvernement fédéral ont toujours l'argent. Il faut vraiment aller quêter pour l'obtenir. Lawrence Cannon, notre membre élu, qui est un membre des ministres, nous a donné une somme pour le transport et les infrastructures mais, hier, il représentait le ministre de l'Environnement à l'usine de traitement des eaux usées à Kazabazua et a indiqué que l'Environnement a un autre 9 G\$ pour d'autres projets.

615 La Fédération des municipalités canadiennes a donné plus de 1 M\$ pour notre MRC à cause de notre technologie, à cause de notre usine de traitement des eaux. Donc, j'ai supplié Lawrence Cannon de nous aider à Québec avec ce projet et je continue de lui demander d'améliorer la route 105 et d'avoir une autoroute à quatre voies pour ne pas passer à travers les villages pour aller à ce site proposé.

620 Vous avez tous conduit la 105. Imaginez une autoroute de 105 avec quatre voies, qui ouvrirait cette route pour le tourisme? Il n'y aurait pas de problèmes avec les camions parce qu'on passerait en dehors de ces villages. C'est comme à Guelph et Halifax où on envoie les déchets, et c'est trié avant, et le dernier triage est fait dans l'usine de traitement. Alors, ce que ça fait, c'est que ça augmente justement le nombre d'emplois, deux quarts de travail par jour, mais ce que ça fait, ça empêche le crime qui s'ensuit.

625 Chaque sac de déchets que nous voyons à côté de nos routes, c'est un crime en vue,

630 si ça s'en va dans le site d'enfouissement. Parce que c'est un site par rapport à ce qu'on met  
dedans, personne va le vérifier. J'ai parlé au promoteur. Ils savent qu'ils ne peuvent pas  
vérifier tous les sacs et ils dépendent de l'intégrité des gens, à savoir ce qu'ils vont mettre  
dans ces sacs.

635 Cantley, par exemple, dépendant du principe d'honneur de ses citoyens, regardez ce  
qui est arrivé. Il y a des légations qu'il y a des PCB, c'est ce qu'un employé qui travaillait là a  
dit. Il y a eu des transformeurs qui ont été jetés dans ces sites. Pour ce site d'enfouissement,  
tu ne peux pas garantir qu'est-ce qui va être jeté là et qu'est-ce qui va être dans le camion.  
Une fois que c'est jeté, c'est jeté.

640 Dans les gouvernements municipaux, chaque mois on est sous pression de justifier  
nos dépenses. Les gouvernements provincial, fédéral font ce qu'ils veulent. Ils n'ont pas  
besoin de justifier quoi que ce soit jusqu'à la nouvelle élection. Au gouvernement municipal, il  
n'y a pas de parti provincial pour nous appuyer. Vous êtes à la merci des citoyens. On n'a pas  
645 un parti derrière nous. On n'a même pas d'offre d'emploi.

Et ceci crée énormément d'incertitude et ça empêche les bonnes personnes d'entrer en  
politique. C'est fait délibérément, je pense, et ça crée le genre de problème qu'on a alors que  
tout notre conseil a été élu par acclamation, parce que les honnêtes citoyens ne veulent pas  
650 s'impliquer. À Kazabazua, on a la même situation. On a eu la même situation durant  
l'élection. Trois personnes ont offert de contester l'élection. On a dû en faire une autre.

Reconstruction. Je veux remercier personnellement vous, madame la présidente,  
monsieur le commissaire et votre personnel pour nous avoir donné la chance d'explorer tous  
655 les aspects de cette controverse ou de cette proposition controversée. Et vous avez démontré  
énormément de respect pour nous. Vous avez insisté sur le respect de tous. Vous avez créé  
ce sentiment de confiance parce que vous vouliez avoir la vérité. Et j'ai apprécié justement le  
fait que vous posiez ces questions et l'attention que vous donniez à chacun. Alors, je vous  
remercie beaucoup. Et j'apprécie aussi votre offre d'être disponible en tant que peut-être  
660 facilitateur à l'avenir. On espère que nous y aurons accès, si nécessaire.

Donc, nous devons continuer d'avancer et il n'est plus question de montrer qui que ce  
soit du doigt. Et, en ligne avec ça, j'ai offert au promoteur dans ma discussion avec lui, je lui  
ai offert mes services gratuitement en tant que médiateur pour inclure le côté du oui dans ce  
665 processus. Pour moi, c'est stressant, parce que les gens qui appuyaient ce site ne sont pas  
venus. Et aussi, nous n'avons pas vu justement le conseil. Monsieur Squitti est très malade  
et tout ceci a contribué justement à sa maladie, je crois.

Donc, pour conclure, je suis reconnaissant que ce projet ait été proposé. Ça nous a  
670 donné une opportunité de créer une nouvelle communauté basée sur le respect, la confiance

et sur la vérité aussi. Le respect pour toutes nos relations humaines, animales et la nature.

675 En travaillant ensemble, nous pouvons être ensemble pour s'assurer que les gouvernements de n'importe quel niveau nous donnent les fonds pour que nous puissions le faire. C'est le temps de le faire, alors que nous commençons à nous respecter. On ne sera plus bousculés et être traités comme des citoyens de deuxième classe.

680 Monsieur Commanda a les larmes aux yeux quand il voit les camions. Quand il était jeune, il travaillait lui-même sur la drave. Il connaît la seule raison quand il voit les copeaux de bois, les camions sont sur la route, c'est que les billots ne sont plus assez gros pour être sur la rivière parce qu'on les fait en copeaux maintenant. Et dans notre hâte à couper et à faire repousser des arbres, on ne leur laisse pas le temps de pousser assez gros. Alors, ce que monsieur Commanda dit, il dit que si on ne se réveille pas, ce sera tout simplement après, quand la dernière goutte d'eau sera contaminée, que le dernier arbre aura été coupé et que le 685 dernier poisson aura été pêché, c'est là qu'on réalisera qu'on ne peut pas manger notre argent.

690 Alors, c'est un appel à se réveiller et je vous remercie, et je remercie aussi toutes mes relations.

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous faites partie des politiciens. . .

695 **M. OTA HORA :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

700 . . . au niveau local. Vous savez que les Municipalités régionales de comté ont la responsabilité de faire des plans de gestion pour les matières résiduelles et la loi les oblige à consulter la population.

705 **M. OTA HORA :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

710 Notamment pour les infrastructures majeures. Et tout ça, c'est dans un esprit de vision régionale pour trouver une concertation sociale pour développer des projets qui sont

unificateurs et non pour diviser la population.

715           Alors, ces plans de gestion, vous savez que les MRC de la région en ont fait. Il va y avoir une autre série de plans de gestion parce que c'est à tous les cinq ans qu'ils doivent être remis à niveau et, bon, c'est nouveau ça, au Québec, on commence l'apprentissage de la participation publique pour influencer les MRC dans leurs décisions.

720           Alors, avec l'expérience que vous venez de vivre avec ce projet-là, quel serait le conseil que vous donneriez à votre MRC? Vous, c'est la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. Quel serait le conseil que vous donneriez à la MRC lorsqu'ils vont faire leur prochain plan de gestion et aussi – ça, c'est le premier volet de ma question – aussi, qu'est-ce que vous donneriez comme conseil à votre préfet à la Table des préfets, pour faire en sorte qu'ils  
725 étudient ensemble, qu'ils travaillent ensemble, mais aussi avec la population pour développer des solutions régionales?

**M. OTA HORA :**

730           C'est intéressant parce que monsieur Cannon était avec notre préfet, Pierre Rondeau.

(TRADUCTION) C'est mieux en anglais pour les autres ici. Il était à la station d'épuration des eaux et je me suis inclus dans la présentation parce que je ressens les choses tellement fortement et, hier, on était à une usine d'épuration ou traitement des eaux, et j'étais  
735 très impressionné parce qu'un camion est arrivé avec sa boue et il n'y avait pas de senteur. Et j'ai parlé et avisé le ministre qui était là et les préfets qui étaient là pour le besoin de travailler ensemble, pour avoir le financement pour améliorer la proposition au village de Danford qui est juste 12 kilomètres d'où nous étions.

740           J'ai indiqué le plaisir que j'avais avec ma MRC et le rôle qu'ils avaient joué, parce que le préfet avait visité plusieurs sites d'enfouissement à Québec et en Ontario, et ils ont été vraiment instrumental dans ce que nous voulons faire et pour que nous puissions travailler ensemble à Pontiac et en Gatineau à la Table des préfets. Et quand nous nous rencontrons, nous allons nous assurer que nos municipalités soient informées.

745           L'autre jour, j'ai parlé avec le préfet de la MRC de Pontiac et il a indiqué qu'ils sont ouverts à d'autres technologies. Alors, c'est par ce genre de participation parce que souvent les gouvernements, le plus haut on va, le moins de consultation il y a.

750           Par exemple, Lawrence Cannon, quand je lui ai parlé, il avait très peu de temps. Il a beaucoup de temps pour prendre des photos mais très peu de temps pour s'arrêter et pour parler avec les gens et dire: «On a besoin de ceci» et d'obtenir une réponse. Alors je n'ai toujours pas appris cette technique, mais j'y travaille.

755 Mais je sais que ce processus va rendre notre région plus forte et va nous donner  
l'esprit de nous respecter pour que nous ne soyons pas mis de côté. Parce que quelqu'un est  
un politicien parce qu'ils sont comme nous. Moi, j'ai été élu au conseil, ça ne veut pas dire  
que moi je suis meilleur ou différent. En fait, ça démontre vraiment mes faiblesses pour que je  
travaille à devenir une meilleure personne, en fait.

760

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci pour votre témoignage.

765

Monsieur Claude Schnupp.

**M. CLAUDE SCHNUPP :**

770

(TRADUCTION) Bonjour ! Je demeure à Kazabazua sur le bord de la 301. Ça va être  
court.

**LA PRÉSIDENTE :**

Court mais lentement. Merci.

775

**M. CLAUDE SCHNUPP :**

780

(TRADUCTION) Notre famille a pour les dernières 50 années eu un chalet sur Danford  
Lake. Mes parents qui sont décédés maintenant ont légué ce chalet à ma sœur qui va le  
léguer à ses enfants et ainsi de suite pour des générations à venir.

785

Mais ce que je veux exprimer ici sont mes préoccupations en ce qui concerne la terre  
et l'eau. L'emplacement de mon chalet est à un endroit à Kazabazua, ça s'appelle en fait les  
plaines de Kazabazua, qui sont reconnues pour ses bleuets et d'autres fruits comme des  
mûres, des framboises et des baies de Saskatoon et d'autres sortes de baies, des fleurs  
sauvages, des animaux et des oiseaux aussi, des cerfs, des mouffettes, des ratons laveurs,  
des écureuils, des petits mulots, des coyottes, des loups, des éperviers, des dindes  
sauvages et des canards et une variété d'oiseaux qui chantent.

790

Alors, c'est un environnement bien équilibré à deux kilomètres de ma propriété qui  
consiste en ma femme, moi, mon fils qui aura aussi le 5.2 acres d'aire que nous avons et qui  
était la propriété de mes parents sur le lac Danford.

795

Il ne faut pas confondre les deux. Le village de Danford et le lac Danford. Le lac est  
environ à douze kilomètres du site proposé d'enfouissement et ça comprend environ 143-150

chalets. Il y en a qui sont saisonniers; d'autres qui sont des résidents permanents.

800

Durant l'été, ce lac déborde d'activités aquatiques, de canot, de kayak, de bateau, de voile, de natation, de rires et de plaisir, et de s'étendre au soleil et de rire. Alors, c'est vraiment l'esprit des vacances.

805

Donc, les rives sont au naturel et il y a une zone tampon de 50 mètres qui est appliquée par la municipalité. Donc, il y a une association qui est très impliquée et qui est très forte et qui comprend plusieurs lacs locaux. L'eau est impeccablement propre et buvable. Alors, c'est un fait qui est reconnu qu'elle provient de source qui vient de l'aquifère.

810

Étant menuisier moi-même et parce que j'ai travaillé le long de ces rives, j'ai fait l'expérience de l'eau qui coule et qui fuit à travers la rive. Et j'ai aussi vu un trou dans le lac la grosseur d'une soucoupe et l'eau venait des bas-fonds, et qui était très, très froide, donc des sources qui viennent du fond du lac.

815

Comme je l'ai dit, elle vient de sources qui sont au fond. Ce n'est pas seulement qu'un petit ruisseau, parce qu'on en a un et les castors y posent toujours un barrage, mais je vois que l'eau monte du fond à peu près de 3, 4 pouces, des fois une semaine sans qu'il y ait aucune précipitation. Donc, c'est environ 3 milles de long sur le long des rives avec des profondeurs de 110 pieds à certains endroits. 3 à 4 pouces dans un endroit de cette grandeur, selon moi, c'est un gros volume d'eau qui s'accumule dans une semaine.

820

Et je me demande de quelle grandeur est cet aquifère et quelles sont ses limites? Un rayon-X le démontrerait peut-être mais, jusqu'à présent, il n'y a pas de telle technologie qui existe pour qu'on puisse le savoir. De poser quelques trous ici et là dans un site proposé, comment est-ce qu'on peut savoir ce qui est en dessous de la surface? C'est impossible.

825

Les sources qui proviennent et qui sont connectées à nos cours d'eau et qui proviennent du fond, il n'y a pas moyen de le savoir. Il y a différents ruisseaux et on a des étangs partout. Donc, par un beau soir d'été, nous avons le chant et le croassement des grenouilles.

830

Alors pour revenir à Danford Lake, les eaux de Danford Lake comme je l'ai mentionné plus tôt entrent dans HorseShoe lake, qui à nouveau rentre dans Freddy Lake et dans le McAuley Lake, et finalement dans la rivière Picanoc.

835

Alors, ceci permet d'alimenter ces cours d'eau avec de l'eau fraîche, propre, venant de sources. Il serait terrible de gâcher cet écosystème équilibré pour permettre un site d'enfouissement pour des raisons de profit économique et de priver des générations futures du privilège de pouvoir connaître la nature telle que nous la connaissons aujourd'hui dans la région.

840           Donc, en guise de conclusion, j'espère que collectivement, nos pensées et nos expressions aideront au ministère de prendre la bonne décision. Je vote non et j'espère que le ministère donnera une réponse négative également. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

845           Merci, monsieur de votre témoignage.

**M. CLAUDE SCHNUPP :**

850           C'est moi qui vous remercie.

**LA PRÉSIDENTE :**

          Madame Karen Little.

855           **Mme KAREN LITTLE :**

          (TRADUCTION) Bonjour! Je m'appelle Karen Little et j'habite au 362, route 105 à Kazabazua, et je suis secrétaire trésorière du magasin général Irwin au 364 de la route 105 à Kazabazua. Et en tant que contribuable sur la rue principale à Kazabazua, mon inquiétude relève de dommages qui seraient faits aux propriétés à cause des vibrations causées par les camions lourds.

860

          Ma maison est à 4 mètres de la rue et les marches vont directement sur le trottoir, et elles sont là depuis les années 1800, c'est pourquoi elles sont tellement près.

865

          Depuis que la civilisation soit venue à la Vallée de Gatineau, on a utilisé la rivière pour transporter les rondins et, pendant des siècles, on dépendait des bûches qui descendaient la rivière Gatineau.

870           Le ministère de l'Environnement pour épargner à la rivière la pollution qui était causée par l'écorce de ces bûches a mis fin à cette méthode il y a environ 15 ans. Alors, des milliers de cordées de bois qui autrefois descendaient silencieusement la rivière sont maintenant chargées sur des camions pour descendre la route 105.

875           Et ceci montre le magasin qui est pris en 1930 et on voit le sable devant les marches, et vous voyez la rue qui a été pavée en 1952 et n'a jamais été changée. C'est tout simplement du sable couvert d'asphalte.

          Vous voyez une photo prise en 2007 pour démontrer la hauteur de la route. Donc, la

880 route n'a jamais été *ingénérer* pour supporter des lourdes charges comme l'ont été d'autres villages. Mais le ministère du Transport a passé outre de Old Chelsea et de Venasta et d'autres avec des nouvelles routes. Donc, Kazabazua a le seul sous... de route de la Vallée-de-la-Gatineau. C'est pourquoi les camions causent tellement de dommages.

885 Depuis quelques années, sept fenêtres à notre maison avaient dû être remplacées et les fenêtres du magasin, comme vous voyez, ont été installées en 1902 et existaient toujours en 1980. Mais avec la venue de plus de camions, elles ont cassé et on les a remplacées par des doubles vitre thermopane, et ensuite par des vitres qui étaient sur des blocs de caoutchouc. Et eux-mêmes ont cassé.

890 Et la maison que vous voyez dans la photo de 2006 sont des fenêtres spécialement dans une couche de silicone et sur des blocs de caoutchouc. Et la fenêtre dans la porte en avant est une vitre avec du fil à l'intérieur, comme dans les prisons. Et tout ceci est nécessaire à cause du tremblement de l'édifice quand les camions passent sur la grande route.

895 Et en plus de la cassure de la vitre, il y avait des problèmes dans la brique, ce qui a causé un problème de responsabilité civile. Il fallait changer la façade de l'édifice. Et donc, on a rebriqué l'édifice en 1985, mais ensuite on devait enlever ceci et le refaire une deuxième fois avec un plastique dans le mortier qui permettait la flexibilité et qui pourrait résister aux vibrations des camions qui passent.

900 Tous les coûts encourus ont été couverts personnellement parce que, selon les renseignements reçus de notre compagnie d'assurances Promutuel de Shawville, les compagnies d'assurances n'assurent pas les dommages causés par les vibrations de la circulation locale. Et le bruit causé par ces camions qui passent ont rendu la vie sur la rue principale presque intolérable. Ça rend les activités à l'extérieur dans le jardin très difficiles et la conversation devient quasi-impossible.

910 Les camions arrêtent souvent devant notre maison ou devant notre magasin ou les deux, et les camions qui sont là avec le moteur qui marche en avant de notre maison remplissent notre maison de fumée de diesel, si on laisse une fenêtre ou une porte ouverte. Il est presque impossible de sortir de notre garage ou du lot de stationnement lorsque ces camions sont stationnés là parce qu'on ne peut pas voir les autres autos qui viennent. Ceci crée une situation dangereuse qui va éventuellement produire un accident, j'en suis certaine.

915 Et j'ai des photos qui démontrent que le chemin est trop étroit pour permettre à un camion de stationner et permettre à l'autre de le dépasser sans traverser la ligne du centre, qui crée une situation très dangereuse.

920 Nous avons demandé à la Municipalité de Kazabazua de demander au ministère du

Transport de demander qu'il n'y ait aucun stationnement des camions dans le village, mais on nous a dit que cela n'était pas possible.

925 Donc, le transport de millions de tonnes de déchets en avant de notre porte à l'avenir ne peut qu'avoir comme résultat le chaos de la circulation, de la congestion au centre-ville et des accidents mortels. Également, il y aura de plus en plus de dommages à la propriété, la pollution par le bruit, la fumée de diesel et des mauvaises odeurs provenant des camions de déchets, surtout lorsqu'ils sont stationnés. Cette situation sera malsaine et dangereuse pour tous les résidants.

930 Il y a trois possibilités qui pourraient améliorer cette situation. Là, c'est de demander au ministère du Transport de créer une route qui pourrait passer autour de Kazabazua comme on a fait pour toutes les autres villes dans la vallée.

935 Ensuite, deuxièmement, on pourrait exproprier 362 et 364 sur la route 105, ainsi que tous les autres édifices qui sont trop près de la route dans le village, enlever le pavé et préparer un sous-chemin acceptable et faire le pavage selon les normes du gouvernement.

940 Ou, numéro trois, qu'on pourrait situer le traitement des déchets plus près de sa source, de son lieu d'origine comme, par exemple, à la Ville de Gatineau. Toute la route au nord de la route 105 est étroite et croche et très inclinée dans bien des endroits. Et on ne pourrait pas consentir, il serait irresponsable de la part du gouvernement du Québec de consentir à une augmentation de la circulation.

945 Et aussi, on s'attendrait à ce qu'un gouvernement moderne se réfère à des technologies modernes. Surtout un gouvernement qui se prétend aussi environnemental que celui-ci. L'utilisation de la gazéification de plasma, par exemple dans la Ville de Gatineau, serait justement conforme à la modernité du gouvernement et je crois que ceci pourrait être une bonne façon de résoudre la situation que nous avons mentionnée.

950 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, madame.

955 Nous en sommes maintenant rendus au droit de rectification. Avant de procéder au droit de rectification, je veux bien être certaine que les trois personnes que j'ai nommées ne sont pas arrivées, soit monsieur Woods, Hyams et monsieur Wilson. Non.

960 Alors, le registre est maintenant fermé. Nous en sommes au droit de rectification. Monsieur Raye Thomas.

**M. RAYE THOMAS :**

965 (TRADUCTION) Madame la présidente, monsieur le commissaire, je m'appelle Raye  
Thomas et, plusieurs fois au cours des derniers jours, vous avez soulevé la question des  
déchets de la construction. Vous avez demandé surtout si la gazéification du plasma pourrait  
traiter ces déchets. Personne n'a réussi à répondre à votre question.

970 Après les audiences, je vais soumettre du matériel pour votre connaissance à ce sujet,  
mais j'aimerais soulever quelques points aujourd'hui. Le plasma gazéification peut en effet  
traiter tous les déchets de la construction, mais ce n'est pas vraiment raisonnable de l'utiliser à  
cette fin. Le matériel, comme par exemple la pierre, la brique, le mortier, le béton, ces  
matériaux n'ont aucun contenu énergétique.

975 Alors pourquoi utiliser de l'énergie pour les convertir avec le processus de gazéification  
du plasma? Ils peuvent être tout simplement écrasés, moulus et utilisés dans d'autres  
constructions. Les métaux devraient être enlevés et recouverts et réutilisés.

980 Et ensuite, nous avons bien des matériaux comme l'amiante, l'isolant, le fibre de  
verre, les plastiques, le bois, les vieux pneus qu'on utilise pour contrôler les effets des  
explosions dans la construction. Ceux-ci contiennent tous de l'énergie qui rend le processus  
de plasma gazéification un processus qui fonctionne bien.

985 Alors, pour utiliser le plasma gazéification, conjointement avec le recyclage et la  
réutilisation des matériaux, va réduire énormément la quantité de déchets secs avec lesquels  
nous devons composer. Alors, c'est une approche qui est très efficace et je recommanderais  
ce genre d'approche. Je vais en traiter davantage dans la présentation que je vais vous  
envoyer la semaine prochaine.

990 Et, en guise de conclusion, j'aimerais vous dire que j'ai été très impressionné par la  
façon que vous avez mené les audiences depuis une semaine. Nous croyons que vous avez  
bien compris les questions, les enjeux et que vous avez manifesté un respect envers nos  
points de vue. Et c'est très vrai parce que, même les gens qui ne sont pas habitués à se  
présenter devant le public, ils se sentaient suffisamment confiants pour venir se présenter  
995 devant vous.

1000 Donc, je vous applaudis, je vous remercie d'avoir créé un tel environnement et je suis  
certain que nous vous souhaitons tous beaucoup de succès dans vos débats futurs. Et que  
Dieu vous vienne en aide avec la sagesse voulue.

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Merci, monsieur Thomas. Je ne doute pas de la performance de la technologie de

1005 traitement au plasma pour traiter les déchets ou les matières résiduelles qu'elle peut recevoir, mais je vais vous donner un exemple que j'ai vécu personnellement, puis vous me direz si vous avez une solution, puis vous me l'écrirez, puis je vais poser la question également à monsieur Mbaraga du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

1010 Ma fille, l'an passé, dans un secteur de Québec, secteur Charlesbourg où elle avait acheté un terrain qui a servi à l'élevage du vison il y a 40 à 50 ans, donc le terrain c'était des arbres adultes, mais il y avait les fondations à travers ça du bâtiment qui avait servi à l'élevage du vison. Donc, évidemment nous avons bûché, récupéré tout le bois, un terrain quand même de 300 quelque pieds par 100 pieds.

1015 L'entrepreneur qui était chargé de construire la maison, de creuser pour mettre les fondations, il avait toutes les souches à enlever, d'accord? Il avait les souches à enlever. Évidemment, il y avait le sol végétal qui était dans le fond de ça. Alors, il ne pouvait pas récupérer un et l'autre. Il y avait des centaines de souches. On a tout enlevé. Il a enlevé. Il a chargé ça dans des camions, les gros blocs de béton, le top soil, les souches grosses, 1020 petites et, après ça, le sol parce que c'est un endroit rocailleux. Donc, il y avait des gros cailloux, des petits, du gravier. Il a fait plusieurs voyages.

Et là, on était un peu surpris de voir que la seule façon d'en disposer à ce moment-là – je vous parle de l'an passé – c'était de le diriger dans des lieux de dépôt de matériaux secs. 1025 Ça convenait à ces endroits-là. Et, maintenant, à partir de 2009, ça ne sera plus autorisé.

Alors, comment on aurait pu traiter, séparer tout ce matériel-là, des blocs de béton qui servaient à des fondations, des souches, le top soil, les grosses pierres? Et c'est ça que je vois qui va aller dans un endroit dont, pour le moment, tout ce que je vois, c'est un lieu 1030 d'enfouissement technique qui sera autorisé à partir de 2009.

Alors, la solution, j'essaie d'imaginer comment séparer, traiter? On a transporté plusieurs voyages; en plus des frais de transport, j'ai payé les frais de disposition. Alors, c'est là que je dis qu'il y a un problème entre ce que vous nous dites comme solution. 1035

Dans la pratique, il faut quand même être réalistes là. Je vous dis, c'est une expérience que j'ai vécue et c'est comme ça que des centaines de camions, de matériaux de démolition, de construction. . .

1040 Peut-être que le gros conteneur de 40 pieds qu'il a fallu louer pour mettre tous les déchets de construction, il y avait des panneaux de gyproc, de la tôle, des tubes vides de caulking, et probablement un mélange de toutes sortes de produits, des bois, des clous, que votre traitement au plasma peut le traiter, ça, mais les premiers voyages pour préparer le terrain pour construire le solage, là, j'ai... alors formulez-moi une réponse à ma question, si 1045 vous voulez. Ça va?

**M. RAYE THOMAS :**

1050 (TRADUCTION) Oui. Je vais chercher à trouver des façons d'adresser cette question  
dans les matériaux que je vais présenter. Et il m'est très clair que nous n'avons pas eu  
l'habitude de faire le triage de nos matériaux de la construction par le passé, et peut-être que  
nous n'avons pas l'infrastructure pour faire ce genre de triage maintenant. Mais je crois qu'il  
est très clair que nous aurons à mettre en place cette infrastructure pour qu'on n'ait pas à  
1055 dépendre de ces grands sites d'enfouissement et qu'on ne va pas enterrer des matériaux qui  
pourraient revenir nous créer des problèmes à l'avenir.

Alors, je crois que nous sommes dans une période de transition très importante en ce  
qui concerne la question globale du traitement des déchets. Nous avons tous une  
responsabilité de continuer d'examiner la situation et de trouver les meilleures solutions. Et je  
1060 crois que les solutions s'y trouvent si on veut marier le bon sens, la réduction des déchets et  
des nouvelles façons de faire le triage, la réutilisation, et tout ce qui contient de l'énergie, le  
convertir en énergie.

Je vais vous donner un exemple de quelque chose qui s'est passé en Afrique qui nous  
1065 donne l'exemple à suivre. Au Rwanda, les sacs de vidanges en plastique sont totalement  
illégaux. On n'a pas le droit de s'en servir. Nous utilisons beaucoup trop de sacs de vidanges  
en plastique qui contiennent tellement d'énergie qu'ils pourraient être utilisés à produire de  
l'électricité. Nous devrions examiner la question de réduire l'utilisation de l'emballage de sacs  
de plastique qu'on ramène à la maison quand on fait l'épicerie et ensuite qu'on met dans les  
1070 sites d'enfouissement.

Je crois que la population devient sensibilisée et nous voyons ceci non seulement à  
Danford Village mais un peu partout, la population devient sensibilisée et mobilisée pour  
trouver des solutions à cette question des déchets.

1075

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Je veux juste rajouter un commentaire. On est à l'étape d'analyse. Mon  
questionnement, ce n'est pas pour justifier le lieu d'enfouissement technique qui est projeté.  
1080 Ce n'est pas nécessairement. Si on en a besoin d'un, c'est peut-être pas là qu'il faut le mettre  
et c'est peut-être pas pour ce volume-là qu'il faut l'autoriser. Alors, ce n'est pas là ma  
question. C'est purement technique.

**M. RAYE THOMAS :**

1085

(TRADUCTION) Je comprends très bien et il a été très clair pour moi que vous  
recherchez des renseignements et des façons de traiter de la question.

**LA PRÉSIDENTE :**

1090

Monsieur Mbaraga.

**M. JEAN MBARAGA :**

1095

Bonjour, madame la présidente! Le hasard fait des fois bien les choses. Monsieur Thomas vient de parler du Rwanda et le fait est que je suis Canadien mais d'origine rwandaise. Donc, je viens du Rwanda moi-même. Je suis ici depuis 1973, donc ça fait un bout de temps que je suis ici.

1100

Pour ce que monsieur Thomas vient de dire justement de bannir les plastiques au Rwanda, bien sûr il y avait une explication environnementale, donc de dire qu'on ne veut pas voir les sacs éparpillés partout, mais la raison principale, c'était pour favoriser ce qu'on appelle l'industrie de vannerie. Autrement dit, c'est le tissage des petits paniers qu'on peut utiliser pour transporter des choses. Principalement, c'était ça, évidemment avec un autre volet qui était le volet environnemental de dire qu'on ne veut pas voir ces papiers-là éparpillés partout. Je ferme la parenthèse.

1105

Pour ce qui est de la problématique que vous avez vécue, monsieur le commissaire, c'est exactement ce pourquoi le gouvernement n'a jamais fermé la porte aux lieux d'enfouissement sanitaire pour toute une autre technologie. Je m'explique.

1110

Le gouvernement ne défend pas la technologie d'enfouissement sanitaire, tout comme il ne défend pas la technologie d'incinération. Si je parle de technologie d'incinération, c'est que depuis une semaine, on entend les gens dire : «Il faudrait que le gouvernement, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs favorise les nouvelles technologies» et ils poussent un peu plus loin en disant: «La gazéification au plasma.» La gazéification au plasma, au ministère de l'Environnement, on considère ça comme une variante de l'incinération.

1115

Je ne vais pas m'attarder ici pour faire l'historique, mais je veux rappeler aux gens qui sont dans la salle, peut-être qui ne s'en rappellent pas, que vous avez la chance d'avoir la présidente en face de vous qui a présidé à la première audience publique sur la gestion des déchets.

1120

Et, à partir de cette époque-là, le rapport qui a été produit, qui a été déposé par madame la présidente en face de vous, ça s'appelait: «Déchets d'hier et ressources de demain». C'est à partir de ce document-là, qui contenait une foule de recommandations, que le gouvernement a rebâti, a revu complètement de A à Z toute la gestion des matières résiduelles.

1125

1130

1135

Madame la présidente, je ne veux pas faire un long historique ici. Ce que je vous rappelle, c'est que dans votre rapport, la première, première chose que les gens demandaient, c'était de moderniser le règlement sur les déchets solides. Ils disaient que c'était un règlement qui était désuet, il fallait le moderniser. Ce que le ministère de l'Environnement vient de faire.

1140

Autre chose. C'était de donner le pouvoir de gestion des matières résiduelles aux autorités municipales. C'est la base même. Sortons la gestion des matières résiduelles dans les tours des gouvernements, ramenons-la sur le terrain auprès des autorités municipales.

1145

Madame la présidente, le gouvernement vous a compris. La loi a été modifiée. Il y a eu des règlements qui ont été faits pour ramener, donner ce pouvoir-là aux municipalités. C'est regrettable ce que j'entends, que les pouvoirs municipaux ne se sont pas entendus avec les gens. Les gens n'ont pas été consultés. C'est vraiment regrettable parce que, dans la loi, c'est bel et bien marqué qu'il faut que les gens soient consultés.

1150

Ici, je reviens sur la question maintenant de lieu d'enfouissement technique. Les lieux d'enfouissement technique viennent remplacer les lieux d'enfouissement sanitaire et les dépôts de matériaux secs qu'on n'autorisera plus. Les matériaux dont vous nous parlez, monsieur le commissaire, auraient pu aller ou même sont allés au dépôt de matériaux secs, mais ça aurait pu aller à un lieu d'enfouissement technique, la seule différence étant évidemment le coût.

1155

Si vous allez au lieu d'enfouissement technique, ils vont vous charger environ 45-50 \$ le mètre cube ou à la tonne, alors que si vous allez dans les dépôts de matériaux secs, on va vous charger autour de 17 \$ – je ne sais pas combien ils vous ont chargé – mais c'est aux alentours de ça.

1160

**M. DONALD LABRIE, commissaire :**

20 \$, pour votre information.

1165

**M. JEAN MBARAGA :**

1170

20 \$ ? C'est dans les prix. Exactement. Donc, je reviens là-dessus. C'est très important que les gens puissent comprendre que le gouvernement ne défend pas ni une technologie ni l'autre. Pour le gouvernement ou le ministère du Développement durable, la technologie d'enfouissement, c'est une technologie, si elle est bien appliquée, est aussi valable, est aussi acceptable que la technologie d'incinération. D'ailleurs, le nouveau règlement justement s'intitule : Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles. Ce n'est pas pour rien. C'est parce que ce règlement-là couvre les deux technologies principales qu'on a retenues, à savoir l'enfouissement et l'incinération.

1175           Donc, si demain matin, il y a un promoteur – quand je dis promoteur, il peut être public ou privé – qui vient déposer auprès du ministère du Développement durable un projet – parlons de ce qu'on a entendu ici – de traitement au plasma, il va être analysé et les normes qui vont lui être appliquées, c'est les normes qui sont dans la section incinération des matières résiduelles.

1180           Je vais terminer ici, je n'étais pas supposé intervenir. Vous me donnez une occasion, puis je vous en remercie. Je vais terminer ici justement en rappelant à tout le monde qu'au sein du ministère de l'Environnement, il n'y a pas vraiment – je ne sais pas si je m'explique très bien – il n'y a pas de préférence de technologie.

1185           Il y a un monsieur qui a parlé, j'ai oublié son nom, le monsieur qui a parlé ici, qui a dit que dans les pays développés, les deux problématiques majeures qu'on est en train de vivre, c'est le problème des déchets et le problème de traitement des eaux usées, que ce soit municipales ou industrielles.

1190           Le gouvernement – je ne sais pas si tout le monde le sait – il y a monsieur Ota qui en a parlé tantôt justement du traitement des eaux usées chez eux, le gouvernement provincial finance jusqu'à 90 % les usines de traitement des eaux usées. Mais le gouvernement provincial n'a jamais – n'a jamais – imposé un type de traitement. Donc, il y a quelqu'un qui parlait de traitement ici. Il y a des traitements par des étangs aérés, il y a les technologies de réacteurs biologiques séquentiels, c'est toutes des technologies qui s'équivalent, qui sont proposées aux municipalités, et c'est les municipalités qui choisissent.

1195           Et pourtant, le gouvernement finance jusqu'à 90 % ces projets-là. Et pourtant, il n'impose pas.

1200           Imaginez-vous maintenant dans le cas de gestion des matières résiduelles. Les MRC, les privés qui viennent nous voir, tout ce qu'on leur demande, c'est de respecter les normes qui sont contenues dans le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles, et ce règlement couvre aussi bien la technologie d'enfouissement et la technologie d'incinération. Je vous remercie, madame la présidente.

1205           **LA PRÉSIDENTE :**

1210           Merci. Alors, on a bien compris votre message. Dans le fond, ce qui est important, c'est d'avoir une protection de l'environnement, mais le message aussi qui était livré dans la politique et qui a été suivi par le gouvernement dans sa loi, c'est que c'est les MRC qui déterminent les plans de gestion et ce qu'ils souhaitent avoir comme installations.

          Alors, il n'y a rien qui interdirait, par exemple, une MRC de définir un équipement

1215 intermédiaire entre des lieux, de la démolition, pour recevoir des matières intermédiaires  
comme des gros blocs de béton ou des choses comme ça pour être réutilisés, des lieux, des  
déchetteries, et avant d'aller vers un lieu d'enfouissement technique, par exemple. Mais tout  
ça, justement place à l'imagination et place à la concertation pour qu'on bâtit des solutions  
où la population adhère et ne crée pas de scission dans les populations.

1220 Alors, il reste du chemin à faire. Il y en a eu de fait. Mais nous, on a un projet à  
regarder, dans une problématique régionale. On va continuer à faire notre travail au cours de  
l'été. On attend aussi des compléments d'information de vos mémoires au cours de la  
semaine prochaine. Vous avez jusqu'à mercredi prochain pour les rectifications et, si vos  
1225 mémoires ont été rectifiés, vous pourrez compléter jusqu'à vendredi et on attend jusqu'à  
vendredi le 22 juin pour les compléments à vos mémoires.

Je pense qu'il reste une personne au niveau de la rectification. Monsieur Renato  
Livinal.

1230 **M. RENATO LIVINAL :**

Merci, madame la présidente, monsieur le commissaire. Est-ce que je peux voir la  
mappe qui était là, s'il vous plaît ? Merci. C'est bon.

1235 Madame la présidente, on a écouté beaucoup sur la rivière Picanoc. Une seule chose.  
Je suis Renato Livinal du Lac Miljour Estates, mon petit lac. C'est celui-là. Les mappes ne  
sont pas vraiment au courant, sont vieux, ils ne peuvent pas voir les dernières constructions  
qui se sont faites sur le chemin et le projet que l'on a fait, mais c'est une chose très importante  
1240 que je veux apporter à votre connaissance.

C'est qu'on a parlé beaucoup de la Picanoc mais pas des autres ruisseaux. Et les  
ruisseaux que je veux porter à votre connaissance, c'est celui-là, qui part à côté de la  
proposée mégadump, il vient tout par ici, il va autour de ce lac qu'on ne voit pas dans la  
1245 mappe et rentre dans mon petit lac et sort de là. S'il va avoir des problèmes avec le proposé  
mégadump, ça veut dire que ça, ça va contaminer ma part de lac aussi. Et je veux que vous  
preniez note de ça, parce que je pense que c'est très important.

Il y a des autres ruisseaux aussi qu'on voit pas là-bas et c'est toutes parts du lac  
1250 Rousseau. Ce n'est pas mentionné, mais ça, c'est important aussi parce qu'il y a beaucoup  
de l'eau qui passe par là.

Une autre petite chose que j'aimerais apporter, si c'est possible, très vite. On parle de  
dry material. J'ai fait un petit peu de construction moi-même, j'ai un petit peu de connaissance  
1255 sur les 2 x 4, 2 x 6, 2 x 8, etc., et de tous les matériaux. Et je veux dire qu'il y a des  
personnes, même ici dans cette salle ici, qui sont des très spécialistes sur la question

1260 de la récupération. Cohen & Cohen, moi j'ai été un de ses clients, ça fait des années, 20, 30 années, et ils sont très bons, des spécialistes pour faire des recovery. Je pense que c'est comme ça qu'il a fait des millions. Je pense. C'est pas certain, mais seulement ils sont comme ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

1265 On va attendre. Vous pourrez nous faire des suggestions dans vos compléments de mémoire la semaine prochaine.

**M. RENATO LIVINAL :**

1270 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Sur cet aspect-là.

1275 **M. RENATO LIVINAL :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1280 Merci. Merci tout le monde pour ça. Alors, je pense que c'est terminé pour les droits de rectification.

1285 Alors, ceci met fin à la deuxième partie de l'audience publique. Tout au cours de cette audience, il y a eu 51 mémoires qui ont été présentés, 16 ont été présentés à la commission mais n'ont pas été présentés verbalement en audience publique, ils vont être rendus publics lundi, je crois, au cours de la semaine prochaine. 14, pardon, on a eu 16 présentations verbales, donc pour un total de 81 interventions.

1290 Je vous rappelle que le rapport de la commission va être déposé au plus tard le 15 septembre prochain à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et, par la suite, la ministre a 60 jours pour le rendre public.

1295 Donc, on va continuer l'enquête tout au cours de l'été. C'est maintenant le temps de dire merci à tout le monde. Permettez-moi d'abord de remercier monsieur Labrie, commissaire, dans cette commission pour un travail soutenu. Je sais qu'il va passer un été chaud à lire et à travailler avec l'équipe.

Et les analystes, monsieur Jean Roberge, Jasmin Bergeron, Monique Lajoie qui ont

1300 aussi tout un été devant eux. La coordonnatrice du secrétariat de la commission, madame  
Renée Poliquin, monsieur Jean-Sébastien Fillion qui est le responsable des relations avec les  
citoyens, les communications avec la presse.

1305 Le Centre de services partagés du Québec, monsieur Michel Filteau, qui est  
responsable de l'organisation technique et de la logistique, monsieur Martin Lajoie,  
responsable de la sonorisation, et nos sténographes officielles, madame Lise Maisonneuve,  
madame Annagret Rinaldi, merci beaucoup. Elles ont eu très chaud dans leur coin, on les  
remercie de leur attention soutenue. Et le service d'interprétation simultanée qui a été offert  
par madame Nicole Groleau, monsieur Michel Cléroux, monsieur Andrew Laroche.

1310 Et merci beaucoup pour votre participation attentive et votre respect mutuel que vous  
avez témoigné. Nous vous souhaitons un bel été plein de sérénité.

\*\*\*\*\*

1315 Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment  
d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes  
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

1320 Et, j'ai signé :

\_\_\_\_\_  
**LISE MAISONNEUVE, s. o.**

1325